

SGV COGNAC - PRIX DES EAUX-DE-VIE

« ALERTE PENDANT QU'IL EN EST TEMPS »



Face au constat de quelques prix d'eaux-de-vie très bas, portant sur de faibles volumes, le syndicat a pris l'initiative de lancer un cri d'alarme, « afin d'éviter que la pompe se désamorce. »

Au nom de la défense des prix, Christophe Forget et Xavier Desouche, président et secrétaire général du SGV Cognac, n'ont pas hésité à faire une entorse à leur réserve naturelle. Le 11 septembre dernier, ils donnaient une conférence de presse. Leur propos ! Lancer un cri d'alarme face à des prix qu'ils considèrent dangereusement bas. Certes, ces prix portent sur des volumes marginaux mais la crainte du syndicat, c'est qu'ils puissent faire tâche d'huile, si l'on n'en prenait pas garde. L'alerte est venue des mercuriales BNIC publiées sur la période du 1^{er} mai 2009 au 31 juillet 2009. Ces mercuriales reflètent les prix moyens constatés sur les transactions, en précisant les volumes concernés. Alors que sur les autres comptes d'âge les prix « se tiennent à peu près », un problème apparaît sur les comptes 1. En Petite Champagne, le prix moyen des comptes 1 ne dépasse pas 573 € l'hl AP, pour 281 hl AP vendus durant les trois mois et, en Fins Bois, le prix plafonne à 665 € l'hl AP pour 150 hl AP échangés. Sur les autres crus et pour

le même compte d'âge, les volumes sont signalés NS (non significatif). A même période l'an dernier, le prix moyen des comptes 1 petite Champagne affleurerait à 1 069 € l'hl AP (861 hl AP). Pour les Fins Bois, ce prix s'élevait à 1056 € l'hl AP et portait sur 1 290 hl AP. Si Christophe Forget ne pratique pas l'amalgame – « ces prix très bas enregistrés au printemps 2009 ne concernent pas l'ensemble du marché mais sans doute quelques transactions du marché spot » – il dénonce vigoureusement des tarifs « indécents ». « Comme le SGV s'est insurgé contre les prix hauts, il ne peut pas laisser passer de tels niveaux de prix. C'est la mission du syndicat que de les dénoncer publiquement. » Les responsables syndicaux sont d'autant plus déterminés qu'ils voient par ailleurs se dessiner « une certaine stabilité des volumes et, potentiellement, une stabilité des prix chez les grands opérateurs ». « Désamorcer la pompe serait vraiment dramatique. Ce serait scier la branche sur laquelle nous sommes assis. » Leur mise en garde s'adresse tout aussi bien aux acheteurs qu'aux viticulteurs. « Nous comprenons bien les situations de désarroi qui conduisent à lâcher des eaux-de-vie à de tels prix mais il existe d'autres moyens : rencontrer sa banque, renégocier ses échéances, réaliser de la trésorerie sur les "autres débouchés". » Surtout, le viticulteur est perdant sur toute la ligne. « Sur la base des références communément admises, le coût de revient d'un hl AP de compte 1 équivaut à 1 049 €. Le différentiel est énorme. A ce tarif-là, le viticulteur ne peut plus porter de stock alors que le portage du stock constitue l'une des composantes essentielles de notre métier. »

C.M.